

## DIRECTION GENERALE DES SERVICES

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2010

CONSEILLERS EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	29
ABSENTS :	6
POUVOIRS :	6
VOTANTS :	35

CONVOQUES LE : 20 MAI 2010

L'an deux mil dix le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

**PRESENTS** : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Françoise FLEURY, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jorge DOS SANTOS, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Loïc GRIVEAU, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Carole ROUAN, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Dominique LEBRETON, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Thierry ODEN, Monsieur Marc FERRER, Monsieur Charles KLINZING, Madame Monique HERVIEU.

**ABSENTS EXCUSES** : Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Muriel BARDON, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Sarah BENHAMOU, Madame Anne-Marie CADART.

<b>POUVOIRS DE</b> :	Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Françoise FLEURY
	Madame Muriel BARDON	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Maryse DOUTRELANT	à	Madame Josyane MELEARD
	Monsieur Alain FOURQUIN	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Madame Sarah BENHAMOU	à	Madame Suzanne BARNET
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Antoine GOETZMANN, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. La délibération approuvant le choix du délégataire et le projet de contrat de délégation du service public de l'eau potable (article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales) **a été adoptée à l'unanimité.**
2. Le contrat de bassin de la Vallée de l'Yerres aval et du Réveillon **a été adopté à l'unanimité.**
3. La subvention à l'association « Rivages » **a été adoptée à l'unanimité.**
4. La gestion active de la dette : autorisation de couverture **a été adoptée par :**
  - ✓ **32 Voix Pour :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Françoise FLEURY, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Muriel BARDON, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jorge DOS SANTOS, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Loïc GRIVEAU, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Carole ROUAN, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Dominique LEBRETON, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Thierry ODEN.
  - ✓ **3 Voix Contre :** Monsieur Marc FERRER, Monsieur Charles KLINZING, Madame Monique HERVIEU.
5. La délibération portant sur la réforme et vente d'un véhicule **a été adoptée à l'unanimité.**
6. La signature d'un avenant au contrat pour le transport des enfants scolarisés en classes spécialisées **a été adoptée à l'unanimité.**
7. L'évaluation du coût annuel de fonctionnement par élève dans l'enseignement public communal pour l'année scolaire 2010/2011 **a été adopté à l'unanimité.**
8. La modification de la procédure pour l'accueil d'enfants souffrant d'allergies alimentaires **a été adoptée à l'unanimité.**
9. La délibération sur les logements de fonction – Modification de la liste des emplois **a été adoptée à l'unanimité.**
10. **Le Conseil Municipal a pris acte** du compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 28 MAI 2010

LE MAIRE,  
JEAN-FRANÇOIS ONETO.